

GÉOGRAPHIE. CHAPITRE 5 : AMÉNAGER LES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANÇAIS

I. L'OUTREMER FRANÇAIS

A) LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Très éloignés de la France métropolitaine, sous les tropiques ou dans les mers des régions polaires, les territoires ultramarins sont, à l'exception de la Guyane, des îles ou des archipels de petite taille.

Ils assurent la présence française sur tous les océans et permettent à la France d'avoir une ZEE considérable.

B) ENTRE UNITÉ ET DIVERSITÉ

=> schéma à compléter. Voir le cahier d'un élève si besoin.

II. AMÉNAGER LA ROUTE DU LITTORAL SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION

=> tableau à compléter. Voir le cahier d'un élève si besoin.

III. L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Les DROM-COM restent moins développés que les autres régions françaises.

Leur économie dépend fortement des subventions nationales ou européennes. L'industrie y est faible et le chômage est élevé.

Situé dans des régions faiblement développées, les territoires ultramarins français attirent la population des états voisins : le Brésil pour la Guyane, les Comores pour Mayotte. Des flux migratoires régionaux, en partie illégaux, se développent donc vers les territoires français.

Des aménagements sont réalisés pour améliorer les transports localement ou pour favoriser les échanges avec les pays voisins. Malgré tout, les liens avec la métropole semblent plus forts que les contacts (économiques ou culturels) à l'intérieur de l'espace régional.

Discontinuité géographique : rupture géographique liée à la distance, un océan, une immense forêt.

Intégration régionale : ensemble des attitudes ou des mesures prises par des états ou des individus d'une même région pour développer des échanges.